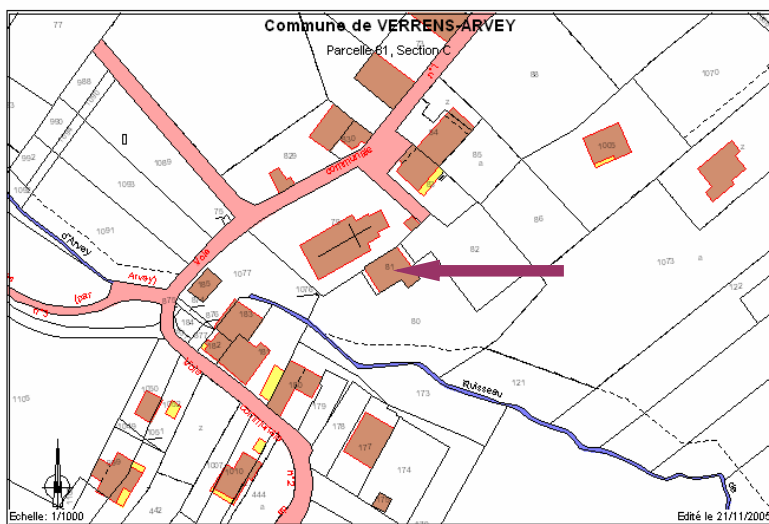
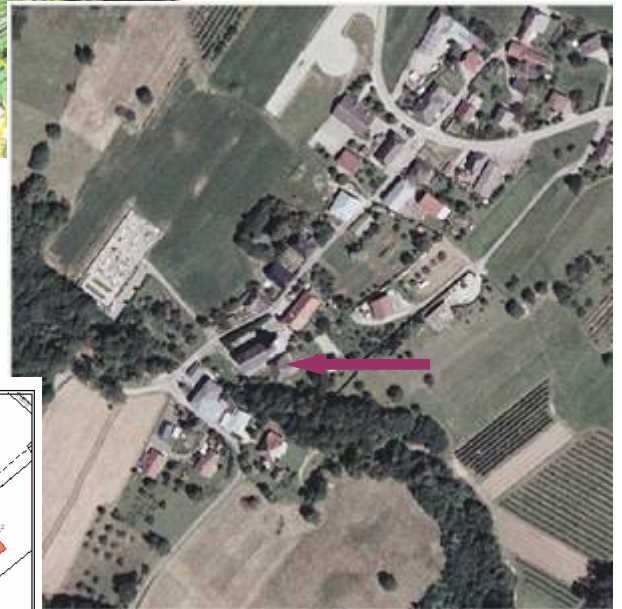
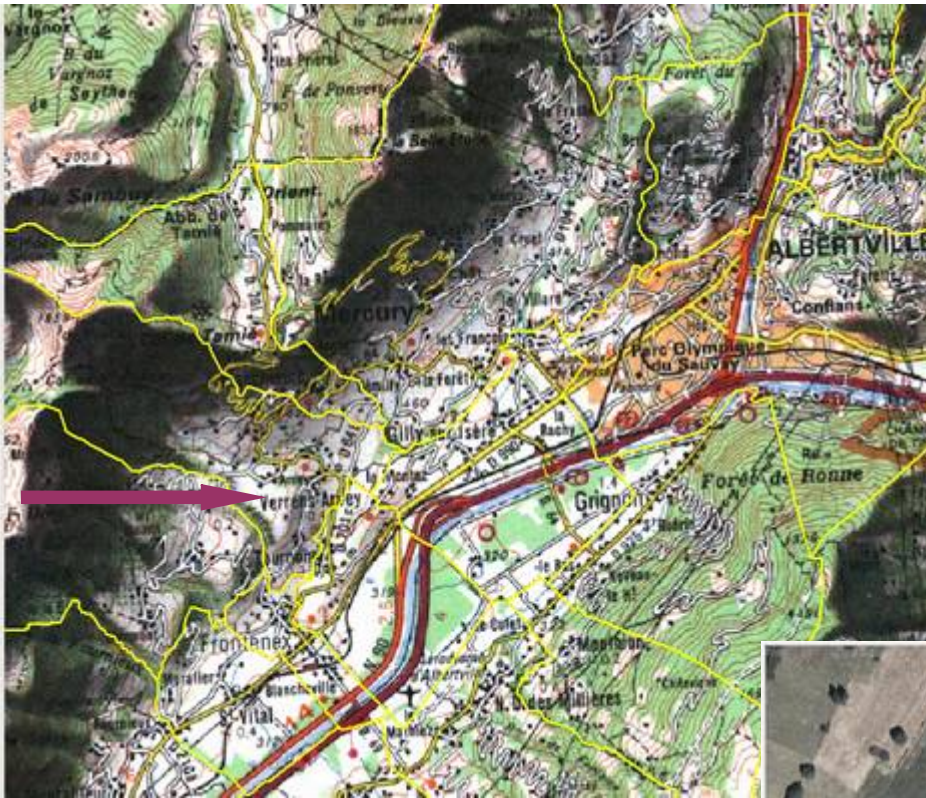


RESTAURATION ET AMENAGEMENT DE L'ANCIEN PRESBYTERE



PLAN DE L'ANCIEN PRESBYTERE



LE PROJET

I. Situation

VERRENS-ARVEY est une commune de 700 habitants située sur la route d'accès au col de Tamié, partie intégrante du Parc Naturel Régional du Massif des Bauges et liaison touristique principale entre Savoie et Haute-Savoie.

Au cœur d'un paysage valorisé par des productions agricoles variées, élevage et production fruitière, notre commune connaît depuis quelques années un accroissement de sa population et de sa vie associative.

II. Etat des Lieux

L'ancien presbytère, bâtiment du 16^{ème} siècle, actuelle maison des associations, est situé au chevet de l'église sur un terrain en pente. On y accède par le haut depuis la place de l'église. Le niveau bas s'ouvre de plain-pied sur un vaste jardin.

Il s'agit d'un bâtiment de caractère dont la valeur patrimoniale est évidente. Il est couvert par une grande toiture à quatre pans en ardoises de Cevins.

La charpente est en bon état, mais la couverture en ardoises est vétuste et nécessite une réfection.

Les enduits anciens sont très dégradés. Certains murs ont besoin d'être consolidés ainsi que le balcon filant à l'aval.

Ce bâtiment est resté habité par le curé jusqu'en 1986, année de son assassinat. Depuis, le rez-de-chaussée a été transformé pour réaliser une bibliothèque, une salle de catéchisme, une salle de réunions pour les associations. Le centre aéré occupe les locaux pendant les vacances scolaires.

Le niveau bas semi-enterré et les combles sont inoccupés.

III. Projet

La commune a souhaité agrandir les espaces associatifs par une utilisation de l'étage et du sous-sol.

L'étage (niveau des combles)

L'étage est utilisé pour créer une deuxième salle de réunion sous toiture. La surface disponible est d'environ 100 m². La charpente d'origine, en gros bois brut de forte section, est mise en valeur par un sablage, cirage après traitement. Quatre fenêtres de toit contribuent avec le blanc des rampants à un éclairage de cette salle.

L'accès à cet étage a été réalisé, en façade NORD du bâtiment, par des escaliers parfaitement intégrés à cette architecture et couverts par un relevé du débord de toit.

Le rez-de-jardin

Ces locaux, à moitié en sous-sol, étaient peu éclairés mais ils avaient l'avantage de donner directement sur la terrasse inférieure. Ce niveau, par sa position indépendante un peu à l'écart, est bien adapté à un aménagement de "local pour les jeunes" (environ 90 m²).

Dans la réflexion d'aménagement de ce bâtiment il nous a paru important de rechercher la fonctionnalité en préservant le caractère exceptionnel de son architecture par :

- la réfection de la couverture en ardoises naturelles, la mise en valeur des bois de charpente et des importants débords de toiture.
- le ravalement des façades par application d'un enduit traditionnel à base de chaux aérienne naturelle, de chaux hydraulique naturelle et de sables alluvionnaires roulés et calibrés avec finition écritee. Quelques belles pierres d'angle ont été laissées apparentes.
- la conservation et la restauration de la galerie bois, élément majeur de ce bâtiment.















